

Revue du
SNUEP-
Amiens

Actu Amiens

Numéro 2

Juin 2022



Edito

Après les élections présidentielles ayant reconduit Macron au pouvoir, l'Éducation Nationale a hérité d'un nouveau ministre, en la personne de Pap N'Diaye. Ses absences remarquées au CTMEN et au CSE montrent bien l'intérêt qu'il porte pour la profession. C'est la première fois qu'un ministre de l'Éducation nationale était absent aux instances se tenant après sa nomination. Que dire de son entourage avec la nomination de Jean-Marc Huart comme chef de cabinet, proche du président et du précédent ministre, ancien DGESCO et ancien Recteur du Grand-Est ?

Il y a fort à parier, que malgré sa volonté affichée de rupture avec les méthodes de son prédécesseur, le nouveau ministre ne soit que dans la continuité et applique les directives du président MACRON le doigt sur la couture : politique pro-apprentissage, destruction de la voie pro avec le projet de la sortir de l'éducation nationale pour la rattacher au ministère du travail...

Les PLP ne sont pas dupes et l'enquête Harris Interactive le montre bien et conforte les analyses de SNUEP sur la réforme de la voie pro, sur la dé-

gradation de notre métier et de la formation de nos élèves.

Le SNUEP-FSU continuera de combattre les réformes destructrices de la voie pro et s'opposera fermement à la régionalisation de l'enseignement professionnel public et à son transfert vers le ministère du travail.

Alors soutenez nous en adhérant et en faisant adhérer dès maintenant au SNUEP-FSU pour faire entendre encore plus, encore mieux, votre voix.

Frédéric Allègre, co-secrétaire académique.

Sommaire :

- Page 1 : Edito
- Page 2 : oral de contrôle/ élections pro 2022
- Page 3 : Job dating/ recours intra
- Page 4 : mémo rentrée/ à la rencontre de nos adhérent-es



Non au job dating !
Oui à un concours exceptionnel !
Oui à une revalorisation salariale !
Rassemblement le 20 juin à 12h
devant la DSDEN de Beauvais



Pour l'enseignement professionnel
SNUEP F.S.U. > Offensifs et engagés!

Bac pro : Oral de contrôle

En octobre dernier, suite aux nombreuses critiques et interpellations formulées, entre autres, par le SNUEP-FSU depuis son instauration, le ministère a enfin décidé de modifier l'épreuve de contrôle du bac pro. Les nouvelles modalités seront applicables dès la session 2022. Le 7 juillet se tiendront donc les premiers oraux de contrôle « rénovés ».

Qu'est-ce qui change ?

Les candidat·es sélectionné·es au rattrapage auront eu la moyenne sur l'ensemble des épreuves d'enseignement professionnel et non sur la seule pratique professionnelle, comme avant.

Les candidat·es devront choisir les disciplines à rattraper, parmi lesquelles on retrouve la PSE, les maths, les sciences et l'éco-droit ou éco-gestion dans un groupe,

puis le français et l'histoire-géo dans un autre groupe.

La moyenne générale sera recalculée avec les notes obtenues à l'oral, quand elles sont meilleures qu'à l'issue du 1er groupe, ce qui était aussi une demande du SNUEP-FSU. Ainsi les notes de l'oral ne compteront plus, à elles seules, autant que toutes les notes obtenues lors du 1er groupe, comme c'était le cas jusqu'alors.

Mais quelques aberrations subsistent : les langues vivantes ne seront pas éligibles à cet oral et il aurait pourtant été utile de permettre aux candidat·es de les rattraper, alors que leur évaluation au 1er groupe a été alourdie. Par ailleurs, demander aux candidat·es de choisir une matière parmi 3 ou 4 dans un groupe d'épreuves, puis une autre parmi 2 dans un autre groupe est plus restrictif que de choisir 2 matières parmi 5 ou 6, non divisées en

groupes. Le SNUEP-FSU a formulé ces remarques lors des réunions préalables à la validation des modifications, mais elles n'ont pas été retenues par le ministère, sous prétexte de difficultés d'organisation.

Le SNUEP-FSU s'était exprimé favorablement sur le décret modifiant l'oral de contrôle, tout en s'abstenant sur l'arrêté fixant les modalités de choix pour ces épreuves du 2nd groupe. Cela ne nous empêchera pas d'être attentif aux conséquences de cette nouvelle organisation sur les conditions de travail des collègues convoqué·es, d'autant que ministère comme rectorat ont peu communiqué et formé sur ces nouvelles modalités !

Elections professionnelles 2022

Les prochaines élections professionnelles se tiendront le 8 décembre 2022. Ce nouveau scrutin s'annonce d'ores et déjà unique.

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 modifie les instances de dialogue social. Elle a réduit le champ de compétences des CAP, limitant l'action des représentants du personnel.

Outre le cas des CAP, le scrutin de 2022 sera en effet aussi marqué par la mise en place des nouvelles instances

de dialogue social pour lesquelles les agents publics seront amenés à élire leurs représentants. Clap de fin les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Conformément à la loi de 2019, ces comités vont être remplacés par des comités sociaux. Pour pallier la suppression des CHSCT, la loi a toutefois prévu la création, au sein de ces nouveaux comités sociaux de l'administration (CSA), de formations

spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSST).

Le 8 décembre, je vote et je fais voter FSU !!



Job dating à Beauvais : pour le SNUEP-FSU Amiens c'est non !

Pour le SNUEP-FSU et les autres organisations syndicales, ce rendez-vous ne passe pas.

Le recrutement de contractuel-les n'est pas nouveau dans l'académie mais ce qui interroge c'est le moment auquel a lieu ce job-dating et la publicité faite autour. En effet, le mois de juin est la période à laquelle se tiennent les épreuves d'admissibilité des concours externes. Or cette année se tient correspond à la première session des nouveaux concours voulus par Jean-Michel Blanquer, point final de sa réforme de la formation initiale des enseignant-es. Pour rappel, cette réforme prévoit des parcours de préprofessionnalisation avec statut d'étudiant-alternant (à mi-temps en responsabilité), déplacement du concours en fin de master et nouvelle épreuve d'entretien à l'oral.

Tout au long du prétendu dialogue social, les syndicats de la FSU n'ont eu de cesse de mettre en garde le ministère sur l'échec annoncé de cette réforme. Mais celui-ci ne veut

rien entendre, pire encore, il fait l'autruche et refuse de communiquer le nombre d'inscrit-es, connu habituellement dès décembre. Pour quelle raison cette omerta? Parce que ce nombre a fortement baissé, signe d'une attractivité perdue, le comble pour une réforme censée la renforcer, n'est-ce pas ? Comme dans un jeu de dominos, les conséquences s'enchaînent : moins d'inscrit-es, moins d'admissibles, moins d'admis-es, des postes perdus et des classes sans professeurs à la rentrée ! C'est ainsi qu'on arrive au job dating de Beauvais. Le rectorat d'Amiens anticipe les futurs résultats catastrophiques de la future session.

Le terme « job dating » pose aussi un problème. Il évoque dans l'imaginaire collectif des rencontres rapides pour célibataires, renvoyant donc à l'idée d'un recrutement rapide. C'est en trente minutes que l'on pourrait devenir enseignant.

Le SNUEP-FSU rappelle son attachement au recrutement par concours. Nous demandons la mise en place d'un concours exceptionnel pour la session 2022, ainsi que de prérecrutements. Nous rappelons aussi que relancer l'attractivité de nos métiers ne pourra se faire sans une réelle revalorisation des salaires.

JOB DATING : DES PROFS RECRUTÉS EN 30 MINUTES ..



Recours mutation intra-académique

Les résultats du mouvement intra-académique ont été publiés le vendredi 10 juin 2022.

Le mouvement s'est passé pour la troisième année dans une totale opacité, sans le contrôle des élus SNUEP-FSU.

Comme pour la phase inter, si vous êtes affecté en-dehors de votre vœu I, en extension ou si vous n'obtenez pas de mutation, vous pouvez déposer un recours auprès du rectorat. Avant toute démarche, contactez nous pour vous faire conseiller, accompagner et représenter ! Ne vous précipitez pas sur l'application Colibris !



SNUEP-FSU AMIENS
9 rue Éric Tabarly
02840 Athies sous Laon

Téléphone : 07 89 01 49 55
06 18 82 32 12

**LEUR AVENIR, C'EST
NOTRE MÉTIER!**

Courrier:
sa.amiens@snuep.fr



MÉMO

RENTÉE

Voici quelques conseils et éléments à ne pas oublier au moment de la rentrée :



Signer mon pv d'installation (si j'arrive dans un nouvel établissement)



Se syndiquer et prendre contact avec un représentant du SNUEP dans votre établissement (ou un collègue syndiqué au SNUEP). Le snuep, un syndicat à votre écoute, proche de ses adhérents.

<https://snuep.fr/adhrere-snuep-fsu/adherer-snuep-fsu/>

Formulaire en ligne : <https://snuep.fr/adhesions/page.php>



Temps de concertation en début d'année pour la mise en place de la cointervention.

A la rencontre de nos adhérent-e-s

Aujourd'hui nous vous proposons de rencontrer Solène, PLP économie-gestion option commerce-vente à Château-Thierry et militante du SNUEP-FSU.

Solène, pour quelle(s) raison(s) as-tu choisi de rejoindre le SNUEP-FSU?

J'ai rejoint le SNUEP-FSU car il protège mes intérêts en tant que professeure de lycée professionnel, il défend les valeurs qui sont les miennes : la laïcité, l'égalité, la liberté d'expression et d'opinion.

C'est un syndicat proche de nous et qui ne nous laissera pas

tomber.

Depuis que je suis enseignante, je vis des réformes de la voie professionnelle qui transforment mon métier, je me retrouve dans les analyses et les positions du syndicat sur ces transformations.

Depuis j'ai assisté à des formations et des instances du SNUEP Amiens, les intervenants connaissaient parfaitement leurs sujets et étaient à l'écoute. J'ai senti que je pouvais compter sur eux.

AU QUOTIDIEN
PROCHES DE VOUS
présents partout
c'est notre ambition



Leur avenir c'est mon métier

